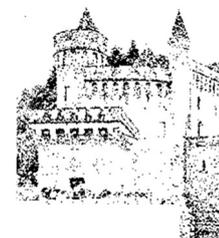




COMMUNE DE SAINT PRIEST LA ROCHE

COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL DU 9 MARS 2024



Nombre de membres :

En exercice	10	l'an deux mille vingt-quatre le neuf du mois de mars à 10 h 00, le conseil de la commune de Saint Priest la roche, dûment convoqué le 26 février 2024 s'est réuni dans la salle de la mairie sous la présidence du Maire, André ROCHE
Présents	08	
Votants	09	

Etaient présents : Gérald PERRIN, Yves PINEL, Aurélien POTHIER, Mathias CHAPON, Mylène GOUTARD, Marc SAILLEY, Ghislaine PIREYRE, Annick GUILLAS

Contre / Excusé : André ROCHE

Pouvoirs : Elodie BOULOT donne pouvoir à Gérald PERRIN

Date de la convocation : Secrétaire de séance : Gérald PERRIN
26 février 2024

APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 15 JANVIER 2024

Points abordés

Délibération

Personnel : ATSEM – 1 h complémentaire

Personnel : remplacement agent technique pour maladie ordinaire

MAJ CRV

Elections Européennes

Projet redynamisation du centre bourg

Questions diverses

1- CRV

Des travaux restent à s'opérer afin de clore totalement le chantier pour l'ouverture au public du centre d'hébergement de Saint Priest la roche :

- Levées de réserves en cours ; l'objectif étant de les lever pour le 20 mars 2024 date butoir.
- L'ouverture au public étant actuellement impossible il est proposé de ne pas demander le loyer de février auprès du crv ; une convention sera créée en ce sens.
- Lors de la commission de sécurité (et accessibilité) obligatoire pour l'ouverture d'un établissement recevant du public, il a été demandé par les services de secours d'améliorer la visibilité géographique du centre d'hébergement en installant des panneaux conséquents aux abords observables dans les deux directions ; ainsi deux panneaux produits par l'entreprise Schiavazzi ont été posés par les services techniques de la commune.

2- Personnel

- Remplacement de Madame SENECLAUZE, l'adjoint technique polyvalent, agent afféré auprès de l'école et de la mairie ; après plusieurs entretiens de recrutement, Madame BEAUFOUR (domiciliée sur la commune) a été sélectionnée pour ce remplacement son contrat de travail étant actuellement rédigé jusqu'au 22 mars 2024 ; il pourra être prolongé jusqu'au retour de l'agent SENECLAUZE.

Agents mutualisés avec la commune de Ventranges :

- L'ATSEM Madame DEVAUX, agent mutualisé avec la commune de Ventranges étant affecté aux deux écoles respectives va bénéficier d'une heure complémentaire (agent contractuel de moins de 28 heures) prise en charge par la commune de Saint Priest la roche actualisant son nombre d'heures travaillées de 11 h à 12 h.

- Dans le cadre d'une convention établie entre la commune de Saint Priest la roche et de Vandranges pour la mise à disposition du véhicule professionnel pour les trajets professionnels/domicile des agents techniques, un courrier a été transmis à l'agent Jean Luc LATOUR précisant que le véhicule pourra être stationné en son domicile les lundis, mardis et mercredis soir excepté le jeudi soir devant être à disposition en cas d'urgence.

3- Elections européennes

Les élections européennes se tiendront le 9 juin 2024 en un seul tour dans la mairie de 8 h à 18 h. Les administrés ont jusqu'au 29 ou 30 mai 2024 selon les cas pour s'inscrire sur la liste électorale principale de Saint Priest la roche. L'équipe municipale ayant l'obligation de veiller au bon déroulement de cette journée d'élections, un planning sera établi afin d'effectuer l'accueil et la surveillance.

4- Projet redynamisation centre bourg

C'est une démarche d'accompagnement de la Copler auprès des communes avec le partenaire *petites villes de demain* qui vise à apporter des solutions afin de revitaliser le bourg des communes rurales. C'est un projet à grande et longue échelle dans le but de créer des lieux de vie dynamiques, favorables à la qualité de vie et au développement économique local. La première réunion d'échange Copler / commune s'effectuera le 18 avril au cours duquel se mettra en place :

- Mise de fond introductive (vacances, formes urbaines, OAP de bourg) ;
- Balade urbaine dans le centre-bourg commentée par les élus ;
- Atelier « carte sur table » : vos enjeux, projets et démarches.

Questions diverses :

- Opération Loire propre : l'opération aura lieu le samedi 16 mars à compter de 8 h 30 sur le site du Château de la Roche (les flyers ont été distribués dans les boîtes aux lettres des administrés de la communes). Un appel est lancé à tous les bénévoles pour effectuer le nettoyage des berges du château et au niveau du pont de la vourdiat.
- Installation d'une antenne relais téléphonique au niveau de la zone du château. L'assemblage sera fait au sol sur un terrain privé laissé à disposition (Lieudit « Séné »), ensuite l'antenne sera héliportée directement sur son site d'implantation final.
- Le prochain conseil d'école aura lieu le mardi 19 mars à 18 h à l'école de Saint Priest la Roche.
- Les bacs à compost collectif vont être déplacé pour répondre à une demande d'une administrée se plaignant de la proximité avec son habitation.

Séance levée à 11 h 20

Pour le Maire,
L'Adjoint,